

MÉTREUR (Niveau V)

OBJECTIF

Reclassement professionnel de travailleurs handicapés adressés par leur MDPH.

TITRE

Titre Professionnel (TP 00145) de niveau V du Ministère du Travail avec mention complémentaire de spécialisation.
Code ROME : F 1108

DURÉE

4 mois de formation préparatoire suivie de 15 mois de formation technique.

LE MÉTIER

Le métreur établit le devis des ouvrages à réaliser à partir d'un dossier comprenant des plans et un descriptif :

- Il calcule les quantités puis procède à une mise à prix.
- Il intervient sur des projets sans difficulté particulière.
- Il peut être amené à réaliser des relevés sur chantier.
- Il travaille sous le contrôle de son responsable mais doit faire preuve d'autonomie et être en mesure de finaliser un dossier client
- Il est en relation avec les fournisseurs et les autres entreprises et peut être amené à répondre au client et au maître d'œuvre.
- Il utilise fréquemment l'informatique.
- Il exerce son activité principalement en entreprise du bâtiment ou en bureau d'étude.

NIVEAU REQUIS

Niveau collègue.

APTITUDES REQUISES

Motivation, capacité d'adaptation et d'organisation.
Sens de la rigueur et de la mesure.

INDICATIONS MÉDICALES

Pathologie stabilisée.
Autonomie du déplacement nécessaire.

DÉBOUCHÉS

Placement en tant que métreur ou commis métreur dans des petites et moyennes entreprises où une expérience antérieure du bâtiment complétée par la formation est très appréciée.
Secteur qui regroupe 347 000 entreprises et 1 469 000 actifs dont près de 20% dans cette qualification.



MÉTREUR (NIVEAU V)

Contenu de la formation

FORMATION PRÉPARATOIRE

Préparation aux pré-requis nécessaires à la formation technique en mathématiques, français et informatique.

FORMATION TECHNIQUE

Formation composée de 2 parties :

- **Tronc commun** destiné à maîtriser les deux activités types du métier.
- **Spécialisation** destinée à individualiser le parcours.

Objectif du Tronc commun

A partir d'un dossier remis, réaliser le devis quantitatif estimatif informatisé d'ouvrages de technologie courante (construction individuelle).

Objectif de la Spécialisation

Perfectionnement des connaissances par un parcours individualisé pour une meilleure insertion en adéquation avec le projet de la personne.

3 spécialités proposées :

- **GO (Gros-Œuvre)**.
- **CPC (Couverture, Plomberie, Chauffage)**.
- **CEF (Corps d'État de Finition : peinture, revêtements de sol, plâtrerie...)**.

PÉRIODES D'APPLICATION EN ENTREPRISE

- Modules de technique et recherche d'emploi animés par des chargés d'insertion.
- Stages pratiques en entreprise d'une durée totale de 7 semaines.

ACCÈS AU TITRE PROFESSIONNEL

Le titre est délivré par un jury de professionnels au vu :

- D'une épreuve de synthèse (écrit et oral).
- D'un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).
- D'un entretien final.

Centre de Réadaptation Professionnelle de Sillery

2, rue de Charaintru - 91360 Epinay sur orge

☎ 01 64 48 29 90 – Standard

☎ 01 69 74 17 17 - Admissions

📠 01 64 48 21 13

✉ crp@ffbs-sillery.com

